

Commune de Saint Christophe Dodinicourt

DICRIM

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)



Le village (RD 180)

RISQUES MAJEURS
Apprenons les bons réflexes !
Document à conserver

Madame, Monsieur,

Ce document sécurité est d'une TRES GRANDE IMPORTANCE, et doit retenir votre attention.

Toute population soumise à des risques majeurs a droit à une information dite préventive afin de connaître les dangers auxquels elle peut être exposée, les dispositions prévues par les pouvoirs publics, et les mesures de sauvegarde à respecter.

Pour vous préparer à un comportement responsable face aux risques potentiels, et afin de réduire leurs conséquences, je vous invite à prendre connaissance de ce **DICRIM**, document synthétique qui constitue l'un des éléments de notre politique de sécurité des personnes.

Sachez que la commune a élaboré également son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** conformément à la réglementation en vigueur, pour organiser l'action des services communaux et des habitants en cas d'incident important.

Ce document vous permettra de bien mesurer les types de risques qui nous entourent, et de mieux les appréhender pour y faire face. La sécurité civile est l'affaire de **TOUS**, et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

Pour votre sécurité, conservez ce fascicule.

Le Maire

Article L721-1 du code de la Sécurité Intérieur

« Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires ».

Qu'est-ce qu'un risque ?

Le risque est la possibilité qu'un évènement d'origine naturelle ou lié à une activité humaine se produise, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, ou occasionner des dommages importants, et dépasser les capacités de réaction de la société.

Risque = produit d'un aléa + un enjeu

Il existe plusieurs type de risques :

Les risques naturels

(inondation, mouvement de terrain,...)

Les risques technologiques

(rupture de barrage, industriels, nucléaire, transport de matières dangereuses (TMD),...)

Les risques météorologiques

Les risques sanitaires (pandémie,...)
etc...



l'événement : l'aléa



le risque



les enjeux

Un **risque est dit « majeur » si sa fréquence est faible et sa gravité très lourde.**

Pourquoi s'informer sur les risques majeurs?

L'article L.125.2 du code de l'environnement précise que « *les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent* ».

Conformément à cette réglementation, ce document vous informe sur les risques auxquels la commune de Saint Christophe Dodinicourt peut être exposée.

Il a pour objectif de vous sensibiliser aux bons réflexes de protection à adopter en cas de catastrophe majeure, afin que vous deveniez acteur de votre sécurité.

A quels risques sommes-nous exposés à Saint Christophe Dodinicourt?



inondation lente



aval d'un barrage



transport de marchandises dangereuses



mouvements de terrain liés à la sécheresse



unité nucléaire

- Risques naturels :

- **les inondations** : Débordement de la Voire et des remontées de nappe.

- Risques technologiques :

- rupture de barrage-réservoir :

Plan Particulier d'Intervention (PPI) Aube et Marne.

- transport de matière dangereuse (TMD) :

Route départementale n°180 traversant la commune.

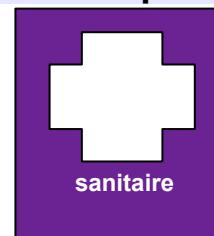
- nucléaire :

PPI du Centre National de Production Électrique (CNPE) de Nogent-sur-Seine.

D'autres risques peuvent être signalés, qui ne sont pas uniquement propres à cette commune mais auxquels le territoire peut être confronté :



tempêtes



sanitaire

- Risques diffus :

- **sanitaires** : épidémie, pandémie.

- incendie de grande ampleur

- **météorologiques** : tempêtes, neige, verglas, fortes pluies, orages, canicule et grand froid.

• Météo-France diffuse chaque jour une carte de vigilance actualisée au moins deux fois par jour, à 6 h et 16 h, qu'il est important de consulter régulièrement. Elle est consultable sur www.meteofrance.com.

Historique des catastrophes naturelles dans ma commune : 1

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999

L'actualité de ces dernières années a été marquée par ces phénomènes. Il semble intéressant de rappeler les quelques consignes à suivre pour bien s'en protéger.

Alerte de la population

- L'alerte se fera par des élus choisis pour la diffuser de la manière la mieux adaptée au risque encouru :
 - en porte à porte
 - par téléphone
 - par porte-voix

Point de rassemblement 1 pour tous les risques « autres » que rupture de barrage

La salle des fêtes de ST Christophe Dodinicourt



Point de rassemblement 2 « en cas de rupture de barrage »

Point haut de Précy ST Martin et/ou salle des fêtes

Pack » de sécurité à préparer chez soi :

Radio à pile, lampe de poche, matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus pour colmater le bas des portes ...), nourriture et eau, couvertures, vêtements, papiers personnels, médicaments et notamment traitement quotidien.



Risque rupture de digues des barrages Aube et Marne

Le risque à Saint Christophe Dodinicourt :

La commune est concernée par le risque « **rupture des barrages Marne et Aube** ». En cas de brèche dans la **digue de Giffaumont « barrage Marne »**, l'onde de submersion arriverait en **10h**. Pour la rupture de la **digue de Brévonnes « barrage Aube »**, l'onde de submersion provoquée par celle-ci, arriverait en **8h**. En cas de rupture de ces barrages, les habitants, se trouvant en zone inondable, devront se rendre en direction de Précy ST Martin.

A ce jour, aucun événement pouvant faire craindre un risque de rupture de ces ouvrages n'est survenu et cette probabilité est très faible.

Les mesures de prévention :

Afin de prévenir tout risque d'accident, des mesures de prévention sont mises en œuvre :

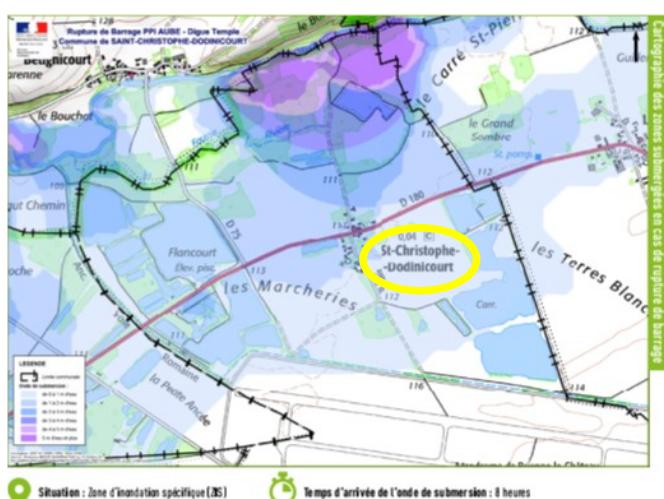
- surveillance constante et inspections fréquentes par le gestionnaire EPTB Seine Grands Lacs
- visite biannuelle d'auscultation de l'ouvrage par le service de contrôle
- étude de danger de l'ouvrage qui permet d'inspecter les parties immergées non accessibles en temps normal
- élaboration des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) définissant les mesures destinées à donner l'alerte aux autorités et à la population la plus proche du barrage.

L'alerte :

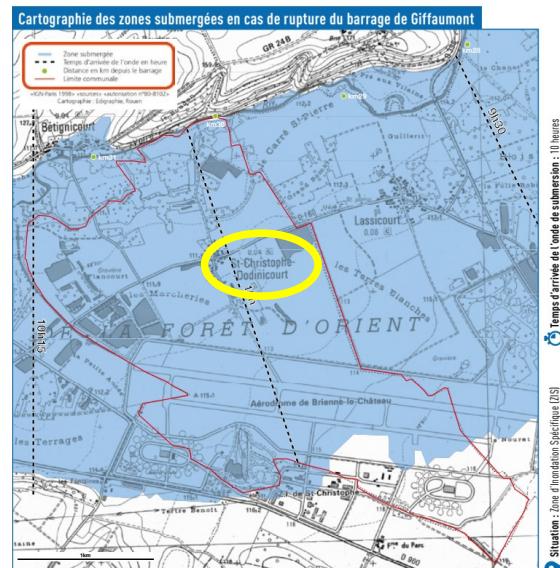
Le Maire recevra l'alerte de la Préfecture, il déclenche alors le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui organise les secours et des messages d'information seront diffusés en porte à porte et à la radio. Des élus seront dépêchés pour informer, en priorité, les habitants des secteurs inondés.

Extraits cartes arrivées des ondes de submersion

Barrage lac-réservoir Aube



Barrage lac-réservoir Marne



Dans tous les cas, ne vous engagez pas sur une chaussée inondée et si possible montez à l'étage.



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Dans tous les cas, ne vous engagez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée. N'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre.

DES AUJOURD'HUI

Mettez hors d'atteinte des inondations vos papiers importants, vos objets de valeurs, les matières polluantes, toxiques et les produits flottants.

AVANT LA RUPTURE DU BARRAGE

A l'annonce de l'arrivée de l'eau

Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations,.. qui pourraient être atteints par l'eau.

Coupez vos compteurs électriques et gaz.

Surélevez vos meubles et mettez à l'abri vos denrées périssables.

Amarrez les cuves et objets flottants de vos caves, sous-sols et jardins.

Lorsque l'eau est arrivée

Montez dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds. N'oubliez pas vos médicaments.

APRES

Ne revenez à votre domicile qu'après en avoir eu l'autorisation.

Aérez, désinfectez et dans la mesure du possible, chauffez votre habitation.

Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche et vérifiée.

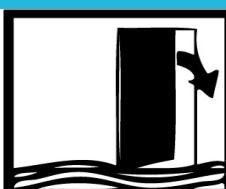
Assurez-vous en mairie que l'eau est potable.

Faites l'inventaire de vos dommages et contactez votre compagnie d'assurance pour élaborer votre dossier de déclaration de sinistre.

Les bons réflexes !



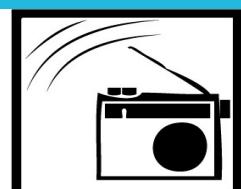
Coupez
électricité
et gaz



Fermez la
porte et les
aérations



Montez dans
les étages



Ecoutez la
radio



Ne prenez
pas votre
véhicule



Risque « Transport de Matières Dangereuses (TMD) »

Le risque lié aux Transports de Matières Dangereuses, appelé aussi TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferrée, aérienne, par voie d'eau ou par canalisation, de matières dangereuses. Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement.

Le risque à Saint Christophe Dodinicourt :

Le finage de la commune est traversée par la **RD180** sur laquelle des véhicules peuvent transporter des matières dangereuses. Les voies communales peuvent être aussi concernées par ce risque.

Les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie, la fuite d'un liquide polluant, ou la formation d'un nuage毒ique.



Les mesures de prévention



Le **Plan Communal de Sauvegarde** prévoit la mise en place d'une cellule de crise pour optimiser les actions sur le terrain (secours, déviations de la circulation, arrêt des pompages en cas de pollution des cours d'eau...).

Des plans d'organisation départementale des secours (**Plan O.R.S.E.C.**), seront mis en œuvre si nécessaire.

La signalisation des véhicules transportant des matières dangereuses :

Les véhicules transportant des matières dangereuses ou radioactives sont identifiables par un des logos suivants, apposé notamment à l'arrière droit du véhicule (quelques exemples de logos).



Matières explosives



Gaz



Matières inflammables



Solides inflammables



Matières spontanément inflammables



Matières comburantes



Matières toxiques



Matières radioactives

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

SI VOUS ETES TEMOIN DE L'ACCIDENT:

Donnez l'alerte (sapeurs pompiers: 18, police/gendarmerie:17; 112 depuis votre portable).

Si des victimes sont à déplorer, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie.

Si le véhicule ou le réservoir prend feu ou dégage un nuage toxique, éloignez-vous de l'accident d'au moins 300m et mettez-vous à l'abri dans un bâtiment.

PENDANT L'ACCIDENT

Si vous entendez l'alerte

Rejoignez le bâtiment le plus proche, fermez toutes les ouvertures et les entrées d'air, arrêtez ventilation et climatisation.

Eloignez-vous des portes et fenêtres, ne fumez pas, ne provoquez pas de flammes, ni étincelles.

Ecoutez la radio (Champagne FM Troyes 97.5).

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Celle-ci est dotée d'un **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** face aux risques majeurs, qui prévoit la prise en charge des enfants.

Ne téléphonez pas.

Lavez-vous en cas d'irritation, et si possible changez de vêtements.

Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

Les bons réflexes !



Enfermez-vous dans un bâtiment



Bouchez toutes les entrées d'air



Ecoutez la radio



Ne téléphonez pas



Ni flammes ni cigarettes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Risque nucléaire

Qu'est-ce qu'un risque nucléaire ?

Le risque nucléaire est la conséquence d'un accident conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et des enceintes prévus à cet effet. Il peut survenir lors d'accidents de transports de matière radioactives, lors d'utilisations médicales ou industrielles de radioéléments ou en cas de dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire industrielle et notamment sur une centrale nucléaire.

Le risque à Saint Christophe Dodinicourt :

Bien qu'éloigné du rayon d'alerte, la commune peut être concerné par un accident nucléaire avec le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Nogent-sur-Seine, qui comprend deux réacteurs en exploitation depuis 1986 ([voir plaquette d'informations "Ayez les bons réflexes" du CNPE](#)).



CNPE de Nogent-sur-Seine

Les mesures de prévention

Un Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été approuvé en juillet 2019, afin de planifier l'organisation de crise qui serait mise en oeuvre par les pouvoirs publics en cas d'accident survenant à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.

Son élaboration, sa mise à jour et son activation sont de la responsabilité du préfet. Mis en oeuvre en cas d'accident avec rejets radioactifs sortant des limites du CNPE, il a pour objectif essentiel l'organisation des secours publics **pour protéger la population, les biens et l'environnement** et sert à coordonner l'ensemble des moyens mis en oeuvre.

- | | |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parmi ces mesures : | <ul style="list-style-type: none">- mise à l'abri des populations- distribution des comprimés d'iodure de potassium- éloignement temporaire ou évacuation. |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les moyens de surveillance

Une surveillance permanente de l'installation et des rejets est exercée par le CNPE. Le maire déclenche alors le **Plan Communal de Sauvegarde** qui organise les secours et définit les points de rassemblement.



« Risque tempête »

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique où se confrontent deux masses d'air aux caractéristiques bien distinctes (température, humidité...).



Les effets

Vents violents, précipitations intenses. Les tempêtes sont souvent à l'origine de dégâts importants.

Les conséquences

Le nombre de victimes peut être important. Le problème est souvent lié à l'imprudence des personnes. Toutefois les tempêtes peuvent être à l'origine de la projection d'objets, entraîner des chutes d'arbres, des inondations, voir même des glissements de terrain.

Le risque à Saint Christophe Dodinicourt

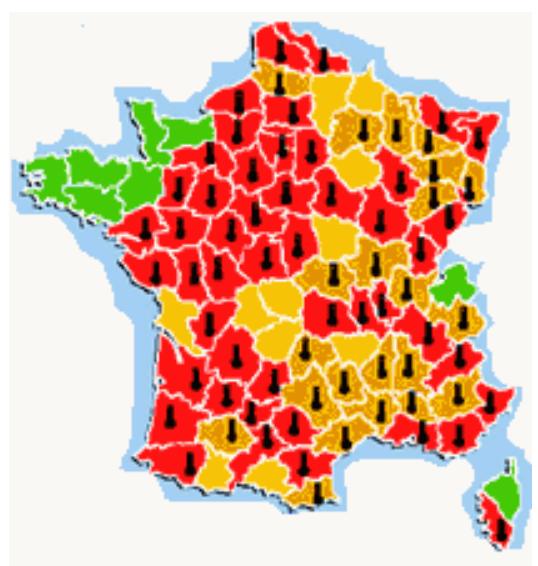
Selon Météo France, en moyenne 15 tempêtes affectent la France chaque année, et une tempête sur dix peut être qualifiée de forte (un épisode est qualifié de forte tempête si au moins 20% des stations départementales enregistrent un vent maximal instantané supérieur à 100km/h).

Comme l'ensemble du territoire métropolitain, la commune est exposée aux tempêtes.

Rappel des codes couleur de la vigilance météorologique :

- **Une vigilance absolue s'impose**
des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ...
- **Soyez très vigilant**, des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ...
- **Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...
- **Pas de vigilance particulière.**

	Vent violent
	Pluie-inondation
	Orages





mouvements
de terrain liés
à la sécheresse

Risque mouvement de terrain : le retrait gonflement des argiles

« Aléa faible »

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (périodes humides) et des tassements (périodes sèches).



Source : MEDD



Cela peut provoquer des dégâts très importants sur les constructions (fissures, déformations des ouvertures) pouvant rendre inhabitables certains locaux.

Le risque à Saint Christophe Dodinicourt

La commune se situe sur une zone d'**aléa faible** pour les argiles. Cela signifie que le risque est présent et que le problème risque de se manifester en cas de forte sécheresse.

Toute la zone urbanisée est concernée par un sol plus ou moins argileux.

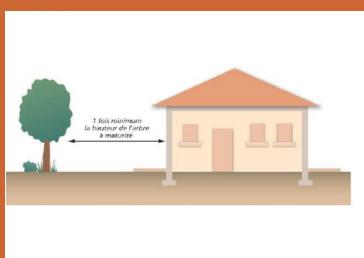


Les mesures de prévention

Le Ministère de l'Écologie a édité une **plaquette d'information** sur le risque argile « **Le retrait-gonflement des argiles: comment prévenir les désordres dans l'habitat individuel ?** ». Vous pouvez télécharger cette plaquette en format PDF. <http://www.aube.gouv.fr> (ou vous la procurer à la DDT de l'Aube - Bureau Risques et Crises)

Exemples :

Comment faire pour prévenir les dégâts?



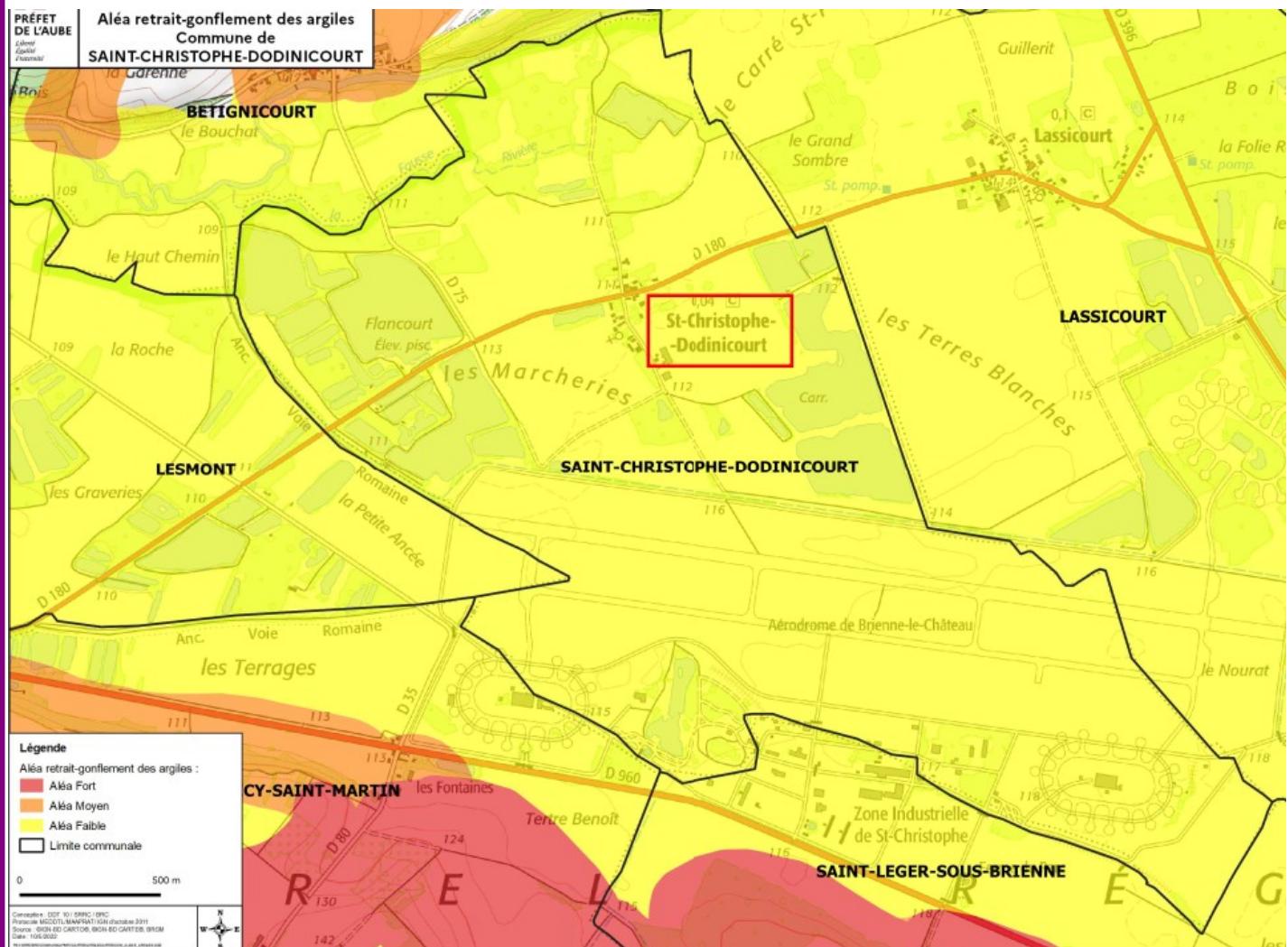
Éloigner la végétation du bâti:
les racines amplifient le phénomène de déstructuration des façades



Réaliser une structure étanche autour du bâtiment

Risque mouvement de terrain : le retrait gonflement des argiles

« Aléa faible »





Risques sanitaires : « Pandémie »



Une pandémie est une épidémie présente sur une large zone géographique internationale. Dans le sens courant, elle touche une partie particulièrement importante de la population mondiale. Elle fait suite à la circulation d'un nouveau virus contre lequel l'immunité de la population est faible ou nulle.

Le risque à Saint Christophe Dodinicourt

Comme l'ensemble du territoire métropolitain, la commune est exposée aux risques de pandémie.

Les modes de transmission

La transmission des virus se fait principalement par voie aérienne, par le biais de la toux, de l'éternuement ou des postillons, mais peut également être transmise par les mains et les objets contaminés.



Les bons réflexes !



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Éviter de se toucher le visage



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



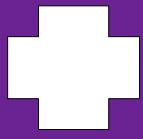
Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Risques sanitaires : « Canicule »



Le mot "canicule" désigne un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée.

En France, la période des fortes chaleurs pouvant donner lieu à des canicules s'étend généralement du 15 juillet au 15 août, parfois depuis la fin juin.

Les dangers

Une forte chaleur devient dangereuse pour la santé dès qu'elle **dure plus de 3 jours**.

Les conséquences les plus graves sont la **déshydratation** (crampes, épuisement, faiblesse, etc...) et le **coup de chaleur** (agressivité inhabituelle, maux de tête, nausées, etc...)

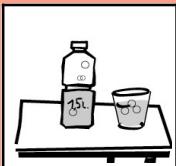


Les mesures de prévention

Les personnes déjà fragilisées (personnes âgées, atteintes d'une maladie chronique, nourrissons, etc.) sont particulièrement vulnérables. N'hésitez pas à signaler à la mairie toute personne de votre entourage qui vous semble en difficulté.

Depuis juin 2004, la carte de vigilance de Météo-France intègre le risque de canicule. Elle est consultable sur le site <http://www.meteofrance.com>.

Personnes âgées



Buez régulièrement sans attendre d'avoir soif.
Mangez des fruits et des crudités



Evitez de sortir aux heures les + chaudes, mais plutôt le matin ou tard le soir.



Donnez régulièrement des nouvelles à votre entourage.

Parents - enfants



Buez au moins 1L ½ d'eau par jour. Evitez de consommer de l'alcool.



Evitez les activités sportives intenses.



Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, voisins, et amis âgés et handicapés.



Les numéros utiles

Mairie de Saint Christophe Dodinicourt commune.stchristophe-dodinicourt@orange.fr	03 25 27 15 78
Préfecture de l'Aube – Troyes prefecture@aube.gouv.fr	03 25 42 35 00 Site internet : www.aube.gouv.fr
Direction Départementale des Territoires ddt@aube.gouv.fr	03 25 46 20 25
Pompiers	18 ou (par portable : 112)
Police / Gendarmerie	17
SAMU	15
Conseil Départemental Centre routier	0 800 12 10 10
Météo France	0 899 71 02 10 Site internet : www.meteofrance.fr
Vigicrues	Site internet : www.vigicrues.gouv.fr
Géorisques	Site internet : www.georisques.gouv.fr

Écoutez les informations :

Champagne FM 97.5
France Bleue 100.8
France Info 105.5
France Inter 95.3
France 2 et France 3
Canal 32

Plus d'informations sur
www.aube.gouv.fr